

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 533 344

(21) N° d'enregistrement national :

82 15724

(51) Int Cl³ : G 10 D 3/16.

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 17 septembre 1982.

(30) Priorité

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 12 du 23 mars 1984.

(60) Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

(71) Demandeur(s) : DUGAIN Jean-Charles. — FR.

(72) Inventeur(s) : Jean-Charles Dugain.

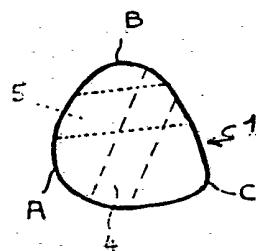
(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire(s) : Beau de Loménie.

(54) Médiator pour instruments à cordes.

(57) Ce médiator 1 du type triangulaire curviligne est fabriqué
en bois de densité comprise entre 0,85 et 1,30, choisi de
préférence dans le groupe comprenant l'olivier, l'ébène, le buis,
le pernambouc, l'amarante, le citronnier de Ceylan, le tali,
l'azobé, le gaïac.

Ce médiator comporte sur chacune de ses deux faces une
préempreinte 4, 5 en creux correspondant à l'emplacement du
pouce et de l'index sur le médiator.



FR 2 533 344 - A1

D

Médiator pour instruments à cordes.

L'invention concerne un médiator pour instruments à cordes, et notamment un médiator du type triangulaire curviline pour guitares.

5 Les médiators usuels sont en plastique. Il a été constaté par les exécutants que l'attaque des cordes de guitare avec ces médiators rendait un son métallique désagréable.

Par ailleurs, un autre défaut de ces médiators conventionnels est qu'ils risquent de glisser ou de se déplacer sous les 10 doigts de l'exécutant en raison de l'humidité qui se développe, après un temps de jeu plus ou moins long, au niveau du contact médiator-doigts.

15 L'invention a pour but de proposer un médiator ne présentant pas les inconvénients précités.

Ce but est atteint selon l'invention par le fait que le médiator est en bois. En effet, l'inventeur a découvert que le bois améliore notablement les qualités de l'émission sonore par la suppression du timbre métallique et, par ailleurs, absorbe l'humidité de contact des doigts sur le médiator, si bien qu'il en résulte une 20 adhérence parfaite des doigts sur le médiator. Cette adhérence est d'autant plus favorable à la bonne tenue du médiator qu'elle permet, à la suite de l'usure légère due au frottement des doigts au même endroit du médiator, de marquer véritablement l'emplacement naturel des doigts et de conserver toujours cette position.

25 On peut encore améliorer la tenue du médiator en prévoyant sur chacune de ses deux faces, conformément à l'invention, une préempreinte en creux correspondant à l'emplacement du pouce et de l'index sur le médiator.

Les bois qui conviennent à la fabrication doivent 30 réaliser un compromis entre les exigences parfois contradictoires pour la réalisation simultanée des objectifs suivants : éviter une usure prématurée du médiator, obtenir une bonne qualité de son, absorber correctement l'humidité.

Les expériences menées par l'inventeur ont montré que 35 les bois qui conviennent le mieux sont les bois de densité d comprise entre 0,85 et 1,30.

Parmi ces bois, il faut citer le groupe comprenant l'ébène (*Diaspyros*, $d \approx 0,95$ à $1,25$), le buis (*Buxus sempervirens*, $d \approx 0,90$), le pernambouc (*Guilandina echinata* ou *caesalpina*, $d \approx 1,10$), l'amarante (*Peltogyre*, $d \approx 0,95$ à 1), le citronnier de Ceylan (*Chloroxylon swietenia*, $d \approx 0,8$ à 1), le tali (*Erythrophleum ivorens* ou *guineense*, $d \approx 0,8$ à $1,1$), l'azobé (*Lophira alata*, $d \approx 0,95$ à $1,1$), le gaiac (*Guaiacum officinale*, $d \approx 1,15$ à $1,30$).

Mais un bois encore préféré, notamment sous le rapport de son absorption de l'humidité et des facilités d'approvisionnement, 10 est l'olivier (*Olea europea*, $d \approx 0,85$ à $1,12$).

D'autres avantages et caractéristiques ressortiront de la description suivante d'un mode de réalisation préféré de l'invention, en référence au dessin annexé sur lequel :

- la figure 1 est une vue de dessus d'un médiator 15 conforme à l'invention;
- la figure 2 est une vue de l'avant du médiator de la figure 1.

Le médiator 1 a la forme d'un triangle ABC curviligne taillé dans une lame d'environ 4 mm d'épaisseur e. Le long de son 20 périmètre, les bords sont d'une façon générale arrondis (cf. figure 2, sommet A) et, dans la région du sommet C servant à l'attaque de la corde, taillés en bec (cf. figure 2, sommet C).

Selon l'invention, les faces supérieure 2 et inférieure 3 du médiator 1 portent des préempreintes pour l'emplacement du pouce 25 et de l'index sur le médiator. Ces préempreintes sont réalisées sous forme de dépressions allongées 4 et 5 aux bords adoucis généralement parallèles à l'un des côtés du triangle curviligne ABC. La dépression 4 (représentée sur la figure 1 par des pointillés allongés) est sensiblement parallèle au côté AB et la dépression 5 (repré- 30 sentée sur la figure 1 par des pointillés courts) est sensiblement parallèle au côté AC. L'emplacement exact des dépressions ainsi que leur largeur peuvent être choisis en fonction de l'exécutant.

La forme spéciale donnée au médiator de l'invention permet à l'exécutant de l'avoir bien en main et de le garder constamment dans sa position de jeu idéale. 35

R E V E N D I C A T I O N S

1. Médiator du type triangulaire curviline, caractérisé en ce qu'il est fabriqué en bois.
2. Médiator selon la revendication 1, caractérisé en ce que le bois est de densité comprise entre 0,85 et 1,30.
3. Médiator selon la revendication 2, caractérisé en ce que le bois est choisi dans le groupe comprenant l'olivier, l'ébène, le buis, le pernambouc, l'amarante, le citronnier de Ceylan, le tali, l'azobé, le gaiac.
- 10 4. Médiator selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il comporte sur chacune de ses deux faces une préempreinte en creux correspondant à l'emplacement du pouce et de l'index sur le médiator.
5. Médiator selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, 15 caractérisé en ce qu'il est formé dans une lame d'environ 4 mm d'épaisseur.

